



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Bilan des examens de la filière tertiaire administratif session 2017

Académie de Bordeaux

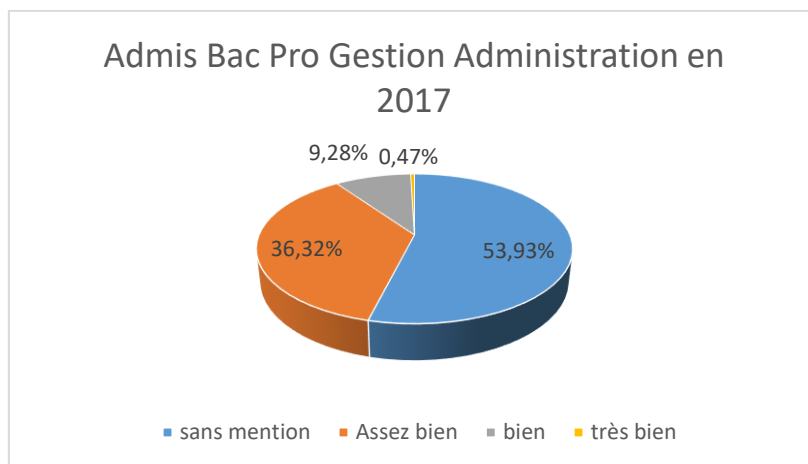
Présentation et analyse des résultats statistiques des examens de baccalauréat professionnel « Gestion-Administration » et du Brevet d'enseignement professionnel « Métiers des Services Administratifs » session 2017



Baccalauréat professionnel gestion administration

Le taux de réussite à l'examen pour la session 2017 s'élève à 78,3 % soit 739 candidats admis sur les 944 présents. Ce taux est en baisse de 1 point par rapport à la session 2016 et inférieur aux autres baccalauréats professionnels du secteur des services.

Ensemble des résultats voir annexe 1.



Explications possibles de la baisse du taux de réussite :

- certains élèves inscrits ne se sont pas présentés à toutes les épreuves ;
- des candidats ont été ajournés sans pouvoir passer le second groupe d'épreuves, certains n'ayant pas obtenu la moyenne aux contrôles en cours de formation (E3) ;
- le changement de modalités de l'évaluation par compétences de l'épreuve E2 ;
- le profil des candidats ne correspond pas toujours aux exigences du baccalauréat gestion-administration (orientation par défaut)

Résultats et analyse des épreuves professionnelles E2 et E3

Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel

Le sujet « Auvergne Alu » se compose de 28 pages et de 4 dossiers :

Dossier 1 - Organisation de l'accueil et de l'intégration d'un nouveau salarié

Dossier 2 - Gestion du déplacement d'un salarié

Dossier 3 - Traitement des demandes d'information des salariés sur des éléments de paie

Dossier 4 - Evaluation et analyse des risques professionnels relevant de la sécurité

Les compétences évaluées sont :

- Appliquer un programme d'accueil
- Préparer et contrôler des déplacements
- Renseigner et contrôler la vraisemblance des états préparatoires aux bulletins de salaire
- Apprécier la nature et le degré de confidentialité de l'information à destination du personnel
- Produire des supports associés aux procédures santé-sécurité.

893 candidats ont été présents à cette épreuve sur les 948 inscrits

Le candidat démontre sa capacité à résoudre, dans un temps limité asynchrone du temps d'apprentissage, des situations RH plus ou moins complexes. Ses réponses, ses productions et son écrit traduisent son professionnalisme, sa culture professionnelle.

Cette épreuve est évaluée pour la première fois par compétence à partir d'une grille d'aide présentant pour chaque activité :

- la ou les compétence(s) développées ;
- les critères d'évaluation ;
- les descripteurs.

La démarche de correction présentée aux membres du jury a été la suivante :

① Après avoir complété l'en-tête de la grille d'aide à l'évaluation, le correcteur procède à une première lecture intégrale de la copie. Référent d'un enseignement et d'une évaluation par compétences, il est à même d'appréhender, avec objectivité, les potentialités et la qualité de réponse du candidat.

② Il procède à la correction du travail produit par le candidat, activité par activité pour chaque dossier. À l'aide des descripteurs, il mesure la capacité du candidat à mobiliser ses acquis à remplir ses tâches et résoudre des problèmes sur une échelle variant de TI à TS.

③ Il évalue le niveau de maîtrise global de la compétence en rapprochant le profil d'évaluation obtenu du critère d'évaluation de la compétence sondée (cf. en première colonne).

④ Il attribue la note finale et l'ajuste, si nécessaire avec son binôme. Il justifie la note attribuée par un commentaire.

Avant d'évaluer leurs lots de copies individuellement, les enseignants ont corrigé les deux premières copies en binôme avant de se retrouver en réunion plénière pour harmoniser les pratiques.

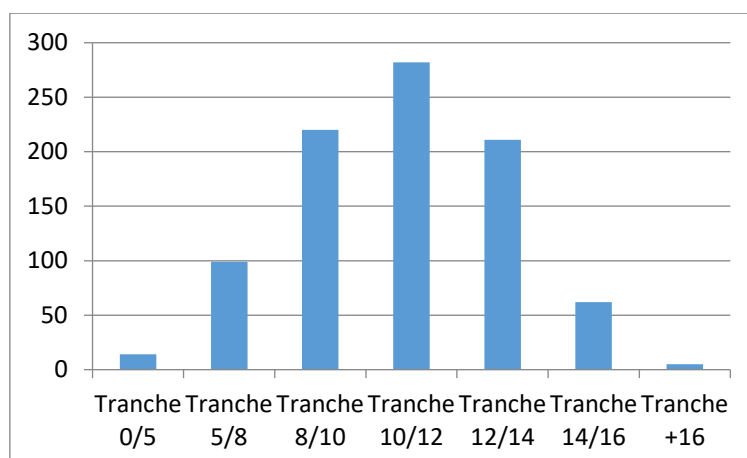
Il a été constaté sur une même copie des écarts pouvant aller jusqu'à 2 points sur 20 sur la note finale. La difficulté pour les enseignants a été de positionner le niveau de maîtrise des candidats.

Pour permettre de diminuer les écarts, il semblerait suffisant de proposer 4 niveaux de positionnement.

Les 48 correcteurs ont évalué en moyenne 20 copies.

Tableau statistiques des notes de l'épreuve E2

	Dossier 1 15 points	Dossier 2 25 points	Dossier 3 20 points	Dossier 4 15 points	Forme 5 points	/80 points	/20 points
Moyenne	8,4	13,5	8,3	8,3	3,4	42	10,64
Moyenne /20	11,2	10,8	8,3	11,1	13,6		10,64
Note la plus haute	14	24	20	15	5	74	18,5
Note la plus basse	0	0	0	0	0	2	0,5
% en dessous de la moyenne	35,72 %	36,3 %	55,43 %	37,1 %	12,1 %		35,61 %
Dossier non traité	1,5 %	0,2 %	8 %	3,1 %			



Analyse des résultats

La moyenne de 10,64 pour cette épreuve est en baisse de 0,5 point par rapport à la session 2016. Plus d'un tiers des candidats obtiennent une note inférieure à 10.

Le degré de difficulté du sujet correspond parfaitement aux exigences attendues à ce niveau de diplôme.

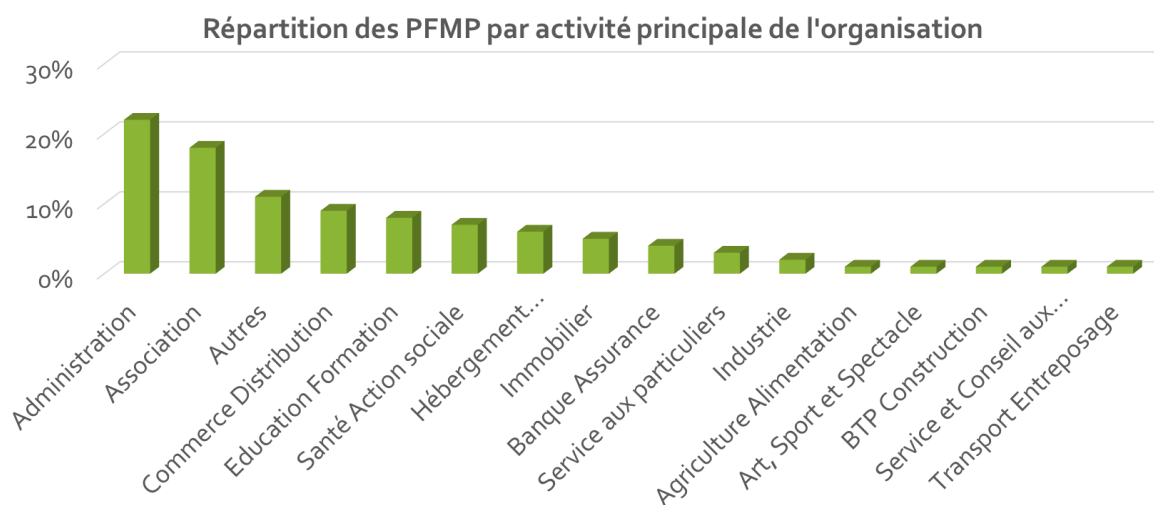
Les candidats ont trouvé le sujet accessible mais un peu long. 71 candidats n'ont pas traité le dossier 3 « Traitement des demandes d'information des salariés sur des éléments de paie » et de nombreux élèves n'ont pas répondu à l'intégralité des questions.

Exemples de préconisations :

- Evaluer toute l'année par compétences à partir d'une grille de positionnement ;
- Favoriser l'auto-évaluation à partir d'une grille d'analyse pour mettre en lumière les forces et les faiblesses de l'élève ;
- Inciter les jeunes à répondre à l'ensemble des questions en leur faisant prendre conscience que l'erreur fait partie intégrante du processus normal d'apprentissage, ils prendront ainsi confiance en eux.

Épreuve E3 : Pratiques professionnelles de gestion administrative

Épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel



La palette des organisations pour la réalisation des périodes de formation en milieu professionnel est large. Il est difficile pour les élèves de moins de 16 ans de trouver un stage dans les entreprises du secteur privé.

Les absences de certains élèves en PFMP sont parfois nombreuses, il est indispensable de bien préparer les jeunes au monde professionnel avant la première période. Le suivi des PFMP doit être rigoureux.

Les demandes de dérogation pour non-conformité dans la mise en œuvre des PFMP ont été multipliées par 3 cette année. Il est impératif d'essayer de faire rattraper les périodes manquantes avant de demander une dérogation.

E31 : Gestion administrative des relations externes

Effectif	Note maximum moyenne	Note minimum moyenne	% académique note < 10	% note < 10 maximum	% note < 10 minimum	Moyenne académique	Moyenne la plus haute	Moyenne la plus basse
849	16,5	7	20 %	58 %	0 %	12,06	15,7	9,3

Les notes des candidats sont moyennes pour une épreuve en CCF.

Sauf cas particulier, la moyenne globale d'une classe ne peut pas être inférieure à 10. Il est difficile de concevoir que dans une même section, plus de la moitié des élèves ait une note inférieure à la moyenne.

E32 : Gestion administrative interne

Effectif	Note maximum moyenne	Note minimum moyenne	% académique note < 10	% note < 10 maximum	% note < 10 minimum	Moyenne académique	Moyenne la plus haute	Moyenne la plus basse
851	16,3	8	16 %	54 %	0 %	12,30	15,3	9,5

La moyenne est légèrement plus élevée que pour la sous épreuve E31.

E33 : Gestion administrative des projets

Effectif	Note maximum moyenne	Note minimum moyenne	% académique note < 10	% note < 10 maximum	% note < 10 minimum	Moyenne académique	Moyenne la plus haute	Moyenne la plus basse
839	16,3	7	21 %	57 %	0 %	11,96	16	9,2

1 candidat sur 5 n'obtient pas la moyenne à cette sous-épreuve. Il est nécessaire pour l'enseignement du pôle 4 de développer la pédagogie de projet dès la classe de seconde. De nombreux candidats ont été pénalisés pour absence de réalisation de projet. Les compétences développées dans ce pôle ne peuvent être évaluées qu'à partir d'actions concrètes.

Exemples de préconisations :

- accompagner les élèves dans la rédaction de leur passeport professionnel en EGLS et/ou en AP ;
- favoriser le travail de groupe y compris lors de la rédaction des fiches ;
- organiser en équipe pédagogique et avec le parrain professionnel une semaine de préparation à la première période de formation en milieu professionnel ;
- mettre en œuvre des projets professionnels concrets en lien avec votre entreprise partenaire et votre établissement ;
- exploiter en classe les activités réalisées en PFMP ;
- élaborer un plan global de stratégie de formation en équipe et favoriser l'interdisciplinarité, la co-animation ;

Résultats et analyse de l'épreuve E11 d'économie-droit

Le sujet sur le télétravail dans l'entreprise se compose de 11 pages et de deux parties :

Partie 1. Analyse documentaire

Partie 2. Conduite de l'étude

Référentiel : Thème 3-2 : Le déroulement de carrière / Le contrat de travail

Thème 4-1 : La production et l'organisation du travail / L'organisation du travail / Les moyens / Les nouvelles formes d'organisation du travail dans une entreprise du secteur tertiaire.

887 candidats ont été présents à cette épreuve sur les 939 inscrits

Cette épreuve est évaluée pour la deuxième année par compétences à partir d'une grille d'évaluation présentant pour chaque activité :

- l'objet de l'évaluation ;

- les critères d'évaluation pour permettre de positionner le candidat sur un des 4 niveaux de maîtrise.

Les 48 correcteurs ont évalué en moyenne 20 copies.

Les indicateurs ont facilité l'évaluation du degré de maîtrise des candidats

Barème	ANALYSE DOCUMENTAIRE 12 pts				RÉDACTION DE L'ÉTUDE 8 pts					Points /20	Notes /20
	Q 1.1	Q 1.2	Q 1.3	Total	Partie 1	Parties 2 & 3	Partie 3	Qualité Rédact.	Total		
	/6	/3	/3	/12	/2	/4	/1	/1	/8		
Moyenne	3,80	1,17	1,49	6,46	1,03	2,30	0,49	0,54	4,37	10,83	10,90
Moyenne / 20				10,8					10,9		
Note + haute				11					8		19
Note + basse				1					0		1,5
Tranche 0/5								5	0,56%	31,68%	
Tranche 5/8								71	8,00%		
Tranche 8/10								205	23,11%		
Tranche 10/12								300	33,82%	68,32%	
Tranche 12/14								188	21,20%		
Tranche 14/16								94	10,60%		
Tranche +16								24	2,71%		
	Nombre copies							887	100%		

Analyse des résultats

La moyenne de 10,83 en économie-droit est identique à celles des autres sections du tertiaire. Les élèves ont été mieux préparés à cette épreuve, il reste cependant un grand nombre de candidats qui ne répond pas à l'ensemble des questions.

Conclusion

Malgré l'importante mobilisation des professeurs dans la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat professionnel « gestion administration », le taux de réussite est en baisse de 1 point par rapport à la session 2016.

Des efforts restent à accomplir en termes d'accompagnement et de suivi des élèves dans la rédaction de leur passeport professionnel et tout au long de leur parcours de formation.

Nous allons tous ensemble renforcer la communication auprès des collégiens pour éviter l'orientation par défaut et ainsi limiter les décrochages scolaires.

BEP Métiers des Services Administratifs

Les résultats du BEP Métiers des Services Administratifs régressent de 4 points avec un taux de réussite de 77,3 %.

Explications possibles de ses résultats décevants :

- l'augmentation des candidatures individuelles peu préparées aux épreuves,
- le manque d'intérêt de certains élèves peu motivés par la formation,
- les modalités d'accompagnement et de suivi des élèves pas toujours adaptées ...

Ensemble des résultats voir annexe 2.

Résultats et analyse des épreuves professionnelles EP1 et EP2

EP1: Pratiques professionnelles des services administratifs

Effectif	Note maximum moyenne	Note minimum moyenne	% académique note < 10	% note < 10 maximum	% note < 10 minimum	Moyenne académique	Moyenne la plus haute	Moyenne la plus basse
719	17	7	13 %	33 %	0 %	12,55	17,3	9,6

La moyenne de 12,55 est conforme à une épreuve de certification.

POINT DE VIGILANCE

La note de cette épreuve doit être reportée sur le bordereau sur 120 et non sur 20

EP2 : Culture professionnelle

Effectif	Note maximum moyenne	Note minimum moyenne	% académique note < 10	% note < 10 maximum	% note < 10 minimum	Moyenne académique	Moyenne la plus haute	Moyenne la plus basse
719	17,5	8	10 %	33 %	0 %	12,96	15,7	10,4

Pour cette épreuve la moyenne est également conforme, mais inférieure de 3 points à la moyenne des candidats qui ont passé l'épreuve ponctuelle.

Conclusion

Les résultats aux examens pour la session 2017 sont honorables mais inférieurs à ceux de 2016.

Pour une meilleure réussite de nos élèves, un effort collectif doit être accompli dans le suivi et l'accompagnement personnalisé de chaque jeune.

Pour vous accompagner dans cette démarche, nous poursuivons la mise en œuvre d'un plan de formation axé sur la pédagogie de projet, l'exploitation des PFMP, l'utilisation des outils numériques.

ANNEXE 1 Résultats bac pro GA par établissement session 2017

libetab	Présent	Reçu	Ajourné	Ajourné ou absent au 2nd groupe	Présent au 2nd groupe	Reçu au 2nd groupe	Titulaire CFES CFEPS	Passe le 2nd groupe d'épreuves	Reçu au 1er groupe	taux
ACADEMIE DE BORDEAUX	944	739	177	28	70	42	109	70	697	78,3
DORDOGNE	126	99	23	4	11	7	15	11	92	78,6
GIRONDE	497	374	110	13	35	22	64	35	352	75,3
LANDES	97	86	8	3	4	1	7	4	85	88,7
LOT-ET-GARONNE	91	75	15	1	8	7	11	8	68	82,4
PYRENEES-ATLANTIQUES	133	105	21	7	12	5	12	12	100	78,9
0240007C : LP JEAN CAPELLE - BERGERAC	29	21	8	0	5	5	7	5	16	72,4
0240021T : LPO ALCIDE DUSOLIER - NONTRON	10	9	0	1	1	0	1	1	9	90
0240028A : LP PABLO PICASSO - PERIGUEUX	29	23	4	2	4	2	2	4	21	79,3
0240048X : LP PRE DE CORDY - SARLAT-LA-CANEDA	15	12	2	1	1	0	3	1	12	80
0240050Z : LP ARNAUT DANIEL - RIBERAC	23	17	6	0	0	0	1	0	17	73,9
0240089S : LP PR ST VINCENT DE PAUL - PERIGUEUX	10	9	1	0	0	0	1	0	9	90
0240090T : ET EPSECO MIX BERGERAC - BERGERAC	1	1	0	0	0	0	0	0	1	100
0241197W : CFA C I F A PME - BERGERAC	6	6	0	0	0	0	0	0	6	100
INDIVIDUELS DORDOGNE	3	1	2	0	0	0	0	0	1	33,3
0330011H : LP ANATOLE DE MONZIE - BAZAS	24	20	4	0	1	1	2	1	19	83,3
0330032F : LP NICOLAS BREMONTIER - BORDEAUX	29	20	8	1	3	2	2	3	18	69
0330033G : LP DES MENUTS - BORDEAUX	25	19	6	0	3	3	4	3	16	76
0330069W : LP LA MORLETTE - CENON	26	14	11	1	1	0	3	1	14	53,8
0330102G : LP ODILON REDON - PAUILLAC	30	29	1	0	0	0	0	0	29	96,7
0330114V : LP PAUL BROCA - STE-FOY-LA-GRANDE	12	10	0	2	2	0	2	2	10	83,3
0330119A : LP JEHAN DUPERIER - ST-MEDARD-EN-JALLES	27	16	11	0	0	0	6	0	16	59,3
0330126H : LPO VICTOR LOUIS - TALENCE	42	25	16	1	2	1	8	2	24	59,5
0331460H : LP LES CHARTRONS - BORDEAUX	50	38	10	2	5	3	10	5	35	76
0331547C : LP PR DE LA COTE D ARGENT - BIGANOS	21	20	1	0	4	4	1	4	16	95,2
0331561T : LP PR LA RUCHE - BORDEAUX	26	25	0	1	4	3	1	4	22	96,2
0331569B : LP PR JEANNE D ARC - ST-MEDARD-DE-GUIZIERES	10	9	1	0	0	0	0	0	9	90
0331668J : LP MARCEL DASSAULT - MERIGNAC	28	18	10	0	0	0	3	0	18	64,3
0331715K : CFA LYCEE G. EIFFEL - BORDEAUX	24	22	2	0	0	0	1	0	22	91,7
0332194F : LP CONDORCET HOTELLERIE TOURISME - ARCACHON	24	16	8	0	1	1	7	1	15	66,7
0332344U : LP HENRI BRULLE - LIBOURNE	23	13	9	1	1	0	5	1	13	56,5
0332495H : LP PR BEL ORME - BORDEAUX	16	12	4	0	2	2	3	2	10	75
0332497K : LP PR ST VINCENT DE PAUL - BORDEAUX	14	13	0	1	1	0	1	1	13	92,9
0332781U : LP DE L ESTUAIRE - BLAYE	26	22	2	2	4	2	4	4	20	84,6
INDIVIDUELS GIRONDE	20	13	6	1	1	0	1	1	13	65
0400007R : LPO DE BORDA - DAX	30	30	0	0	0	0	0	0	30	100
0400020E : LP ROBERT WLERICK - MONT-DE-MARSAN	29	21	5	3	3	0	6	3	21	72,4
0400047J : LP JEAN D ARCET - AIRE-SUR-L ADOUR	13	13	0	0	0	0	0	0	13	100
0400080V : LP PR JEAN CASSAIGNE - ST-PIERRE-DU-MONT	15	14	1	0	1	1	1	1	13	93,3
0400869C : GRETA LANDES OCEANES LPO DE BORDA - DAX	8	7	1	0	0	0	0	0	7	87,5
INDIVIDUELS LANDES	2	1	1	0	0	0	0	0	1	50
0470004Z : LP ANTOINE LOMET - AGEN	34	29	5	0	2	2	2	2	27	85,3
0470038L : LPO TERTIAIRE - SOCIAL G.LEYGUES - VILLENEUVE SUR LOT	16	12	4	0	1	1	4	1	11	75
0470641S : LP BENOIT D AZY - FUMEL	16	14	2	0	2	2	1	2	12	87,5
0470730N : LP PR N.D. LA COMPASSION - MARMANDE	18	15	2	1	3	2	3	3	13	83,3
0470744D : CFA CITE DE LA FORMATION MARMANDE - MARMANDE	6	5	1	0	0	0	1	0	5	83,3
INDIVIDUELS LOT-ET-GARONNE	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
0640013S : LP PAUL BERT - BAYONNE	23	17	6	0	1	1	2	1	16	73,9
0640053K : LP FRANCIS JAMMES - ORTHEZ	20	14	4	2	3	1	3	3	13	70
0640058R : LP HONORE BARADAT - PAU	34	28	3	3	3	0	4	3	28	82,4
0640064E : CTRE REG.ASS.CNAM - PAU	5	5	0	0	0	0	0	0	5	100
0640179X : LP PR LE GUICHOT - BAYONNE	18	13	3	2	5	3	3	5	10	72,2
0640184C : LP PR MONTPENSIER - PAU	21	19	2	0	0	0	0	0	19	90,5
0641880D : GRETA PAYS BASQUE LPO ANGLET - ANGLET	3	3	0	0	0	0	0	0	3	100
0642025D : CFA LPO CANTAU - ANGLET	6	5	1	0	0	0	0	0	5	83,3
INDIVIDUELS PYRENEES-ATLANTIQUES	3	1	2	0	0	0	0	0	1	33,3

ANNEXE 2 Résultats BEP MSA par établissement session 2017

BEP METIERS SERVICES ADMINISTRATIFS - Session 2017

libetab	Présent	Reçu	Ajourné	taux
ACADEMIE DE BORDEAUX	875	676	224	77,3
DORDOGNE	110	88	23	80,0
GIRONDE	453	344	126	75,9
LANDES	96	79	21	82,3
LOT-ET-GARONNE	97	69	28	71,1
PYRENEES-ATLANTIQUES	119	96	26	80,7
0240007C : LP JEAN CAPELLE - BERGERAC	31	25	6	80,6
0240021T : LPO ALCIDE DUSOLIER - NONTRON	9	7	2	77,8
0240028A : LP PABLO PICASSO - PERIGUEUX	25	19	7	76,0
0240048X : LP PRE DE CORDY - SARLAT-LA-CANEDA	10	9	1	90,0
0240050Z : LP ARNAUT DANIEL - RIBERAC	30	24	6	80,0
0240089S : LP PR ST VINCENT DE PAUL - PERIGUEUX	5	4	1	80,0
0330011H : LP ANATOLE DE MONZIE - BAZAS	27	18	9	66,7
0330032F : LP NICOLAS BREMONTIER - BORDEAUX	25	23	4	92,0
0330033G : LP DES MENUTS - BORDEAUX	17	13	4	76,5
0330069W : LP LA MORLETTE - CENON	20	18	2	90,0
0330102G : LP ODILON REDON - PAUILLAC	30	27	3	90,0
0330114V : LP PAUL BROCA - STE-FOY-LA-GRANDE	7	4	5	57,1
0330119A : LP JEHAN DUPERIER - ST-MEDARD-EN-JALLES	33	18	20	54,5
0330126H : LPO VICTOR LOUIS - TALENCE	39	24	17	61,5
0331460H : LP LES CHARTRONS - BORDEAUX	37	27	10	73,0
0331547C : LP PR DE LA COTE D ARGENT - BIGANOS	21	21	0	100,0
0331561T : LP PR LA RUCHE - BORDEAUX	22	21	2	95,5
0331569B : LP PR JEANNE D ARC - ST-MEDARD-DE-GUIZIERES	11	10	1	90,9
0331668J : LP MARCEL DASSAULT - MERIGNAC	30	20	11	66,7
0331715K : CFA LYCEE G. EIFFEL - BORDEAUX	13	8	5	61,5
0332194F : LP CONDORCET HOTELLERIE TOURISME - ARCACHON	29	17	13	58,6
0332344U : LP HENRI BRULLE - LIBOURNE	30	28	3	93,3
0332495H : LP PR BEL ORME - BORDEAUX	16	10	7	62,5
0332497K : LP PR ST VINCENT DE PAUL - BORDEAUX	11	10	1	90,9
0332781U : LP DE L ESTUAIRE - BLAYE	21	16	5	76,2
INDIVIDUELS GIRONDE	14	11	4	78,6
0400007R : LPO DE BORDA - DAX	28	25	4	89,3
0400020E : LP ROBERT WLERICK - MONT-DE-MARSAN	32	21	11	65,6
0400047J : LP JEAN D ARCET - AIRE-SUR-L ADOUR	11	10	2	90,9
0400080V : LP PR JEAN CASSAIGNE - ST-PIERRE-DU-MONT	17	17	0	100,0
0400936A : PRISON MAISON D ARRET - MONT-DE-MARSAN	7	5	2	71,4
INDIVIDUELS LANDES	1	1	2	100,0
0470004Z : LP ANTOINE LOMET - AGEN	28	26	2	92,9
0470038L : LPO TERTIAIRE - SOCIAL G.LEYGUES - VILLENEUVE SUR LOT	15	9	6	60,0
0470641S : LP BENOIT D AZY - FUMEL	18	15	3	83,3
0470730N : LP PR N.D. LA COMPASSION - MARMANDE	21	17	4	81,0
0470859D : PRISON MAISON D ARRET - AGEN	10	0	10	0,0
0470860E : PRISON CENTRE DE DETENTION - VILLENEUVE SUR LOT	5	2	3	40,0
0640013S : LP PAUL BERT - BAYONNE	26	19	7	73,1
0640053K : LP FRANCIS JAMMES - ORTHEZ	21	17	7	81,0
0640058R : LP HONORE BARADAT - PAU	28	20	8	71,4
0640179X : LP PR LE GUICHOT - BAYONNE	14	13	1	92,9
0640184C : LP PR MONTPENSIER - PAU	30	27	3	90,0